

La vie des associations

Club Arc En Ciel

Le Club Arc-en-Ciel organise le **Dimanche 6 Octobre 2019** un thé dansant à la salle des Fêtes de NESPOULS à partir de 14h30. **Thème : Les Châtaignes.**

L'animation sera assurée par l'Orchestre Alain ROBERT.

Pour le soir les réservations sont obligatoires au **05.55.85.91.87.**



Comité des fêtes



Activité Anglais :

Venez papoter le mardi de 17h15 à 18h30 sous la salle polyvalente avec Mr Pierre Champsiaux, professeur d'anglais, à partir du 8 octobre.

Renseignements: **05 55 85 98 28.**

Le Comité vous offre également la possibilité de prendre des **cours de guitare**, dispensés par Janeck Dzugan, Salle des activités de Jugeals-Nazareth.



Renseignements au: **05 55 85 98 28.**



Le Comité des Fêtes organise une soirée cassoulet le **samedi 12 Octobre 2019**, à partir de 19h30, à la salle polyvalente de Jugeals-Nazareth. Cette soirée sera animée par M. Francis DEVAUX.

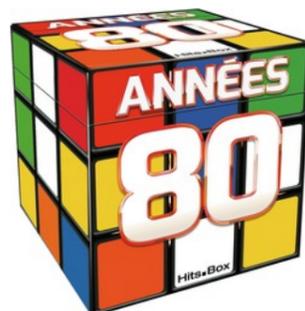
Au menu : Kir & amuses-bouches, Cassoulet maison, assiette de salade et fromages, café gourmand, vin & café. Tarif : 25€. Enfants moins de 12 ans : 15€. Réservations au 05 55 85 98 28. Paiement à la réservation. **Pour information, le comité des fêtes organisera aussi le Réveillon de la Saint-Sylvestre à la salle Jean Moulin.**

Les Amis de Jugeals-Nazareth

Les Amis de Jugeals-Nazareth organise une soirée DISCO 80, repas dansant et animations, le **samedi 19 Octobre 2019** à la salle polyvalente Jean Moulin.

Tarif : 25€.

Sur réservation au 06 15 42 69 78.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

Mail : mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr

Site : www.jugeals-nazareth.fr

Monsieur le Maire : **06 45 12 48 74**

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Cantine : 05 55 85 97 96

Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

INFORMATIONS UTILES

Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT

Tel. 05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15

Infirmières :

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

Tel. 05 55 85 86 56

Mob. 06 80 02 04 00

Carole NEGRET

& Stéphanie MARQUES

06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 27

Assistantes maternelles :

Sandra RENAULT La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31

Brigitte TILLET La Brande

Tel. 05 55 85 56 70 ou 06 08 35 76 98

Maryse IRIGOYEN Montplaisir

Tel. 06 17 17 64 55 ou 05 55 87 22 52

Assistante sociale

Nathalie Collet au 0519078131

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : **17** ou **05 55 86 08 12**

SAUR : 05 81 91 35 05

ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

Le Bulletin

Octobre 2019



Le mot du Maire

Informations concernant les cimetières :

Il y a obligation pour les collectivités de trier les déchets provenant du renouvellement de tous les objets qui ornent les tombes et caveaux. Des réceptacles seront à disposition, ceux-ci seront repérés par des panneaux indiquant les différents matériaux afin de respecter le tri obligatoire. Si cela n'était pas respecté, les communes ne pourraient plus amener ces encombrants dans les déchèteries.

La reprise des concessions abandonnées du cimetière de Jugeals est terminée, elles sont maintenant propriété de la commune. Les travaux nécessaires sur ces tombes seront réalisés par une entreprise spécialisée après la Toussaint. Ceux-ci dureront environ deux mois, avant que ces emplacements puissent être disponibles pour les familles qui en feront la demande. En attendant, les agents techniques sont maintenant autorisés à nettoyer et désherber ces sépultures mécaniquement, sans utilisation de produits chimiques.



Recensement de la population :

Le dernier recensement à Jugeals-Nazareth date de 2015, la périodicité étant de cinq ans, la commune va être à nouveau recensée en 2020. Celui-ci se déroulera entre le 16 janvier et le 15 février 2020 par deux agents recenseurs qui se partageront la commune du fait qu'il y a obligation de scinder notre territoire en deux parties.

Des informations précises sur la méthode et les moyens mis en œuvre, ainsi que les obligations de chacun, vous seront communiquées avant la fin 2019 par la mairie.

Information Instance de Coordination pour l'Autonomie :

La Présidente et les membres du bureau de l'ICA du Canton de Saint Pantaléon de Larche sont heureux d'inviter l'ensemble des aînés à un goûter dansant animé par Francis Devaud le **vendredi 18 octobre 2019 à 14h30 à la salle des fêtes de Cublac.** (inscription avant le 7 octobre 2019 au 05.55.87.81.79 ou instancelarche@bbox.fr)

Le Maire, Gérard Bagnol